

Formation : Accompagner étape par étape une collectivité dans son projet en bois local

– 30 juin 2021–

PROGRAMME

- 09h00 - 09h10 : **Introduction et présentation du programme et des objectifs**
Accueil sur la plateforme de visioconférence
Présentation de l'ODJ de la journée
Présentation du programme FBF « Prescripteur » et le réseau BC
- 09h10 - 09h25 : **Quelques généralités sur le bois construction**
- 09h25 - 09h40 : **Pourquoi utiliser du Bois local ?**
Recontextualisation : Présentation de la démarche territoriale « Bois local », de 100 constructions publiques, d'ART, de REX, ... Participation des personnes formées
- 09h40 - 10h00 **Les grandes étapes d'un projet d'une collectivité en bois local**
Identification des grandes étapes ensemble et définition du fil rouge
- 10h00 - 10h30 **Faire émerger un projet bois local d'une collectivité**
Les outils à disposition des salariés (questions ouvertes pour identifier les méthodes) : Organisation d'une veille, sensibilisation des élus, création de partenariats, mobilisation d'élus ambassadeurs, prise en compte des politiques incitatives, ...
- 10h30 - 11h00 **Les principes de la commande publique**
Règle et fonctionnement d'un marché public : 3 grands principes – type de procédure - seuils de publicités
- 11h00 - 11h15 PAUSE
- 11h15 - 11h30 **Les méthodes pour mettre du bois local dans les marchés publics**
Les méthodes possibles en fonction de la provenance des bois :
Délivrance – Marché de fourniture – Marques de certification et lien avec les étapes (schémas)

| | |
|---------------|---|
| 11h30 - 12h30 | L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Délivrance |
| 12h30 - 13h30 | PAUSE REPAS |
| 13h30 - 14h30 | L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Marché de fourniture |
| 14h30 - 15h00 | L'accompagnement étape par étape d'un projet bois par la méthode de Marques de Certification |
| 15h00 - 15h15 | PAUSE |
| 15h15 - 16h15 | Echange autour des questions fréquentes posées par les élus et acteurs du projet <i>Questions ouvertes pour que les participants identifient les questions</i> Répondre aux questions fréquemment posées aux Communes forestières : prix, vieillissement du bois, confort d'été, incendie... |
| 16h15 – 16h50 | Questions ouvertes et questions à partir de situation |
| 16h50 – 17h00 | Conclusion – Réponse au questionnaire d'évaluation Réponse au questionnaire d'évaluation et conclusion |

Cette formation comprendra des apports théoriques et des échanges. Les supports de formation seront remis en fin de journée.

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

| | |
|----------------------------------|--|
| <u>Organisme de formation</u> | IFFC – Institut de formation forestière communale (75007 PARIS) |
| <u>Lieu de la formation</u> | Formation à distance, en visioconférence via Gotomeeting Prévoyez de vous installer dans un lieu avec une bonne connexion |
| <u>Contact</u> | Isabelle Vergne, chargée de mission formation IFFC isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98 <i>☞ Contacter Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.</i> |
| <u>Date et horaires</u> | 30 juin De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Accès 15 mn avant l’heure de début. |
| <u>Durée</u> | 7 heures de formation en visioconférence |
| <u>Coût pour le stagiaire :</u> | La formation est facturée 200 € par participant. L’IFFC est exempté de TVA. La facture sera envoyée à votre structure. Aucun frais annexes ne sera facturé. |
| <u>Objectif général :</u> | Introduire le bois local dans la construction d’un bâtiment et accompagner les collectivités de l’idée à l’inauguration du projet |
| <u>Objectifs opérationnels :</u> | A l’issue de la formation, les participants seront capables d’/de : <ul style="list-style-type: none">- Identifier les étapes d’un projet de bois construction- faire émerger le projet construction en bois local d’une commune- Accompagner une commune selon la méthode d’intégration du BL la mieux adaptée à sa situation |
| <u>Evaluation :</u> | La formation fera l’objet d’une évaluation à chaud par le stagiaire |
| <u>Attestation :</u> | Une attestation de formation sera remise à chaque participant |
| <u>Animateurs</u> | John PELLIER (Directeur adjoint de l’Union régionale des Collectivités forestières Occitanie, chef de projet du programme 100 constructions publiques en bois local) |
| <u>Intervenants</u> | Heloise ALLEC chargée de mission bois construction, Union régionale des associations de communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes) et Jean-Brice CORDIER (Chargé de mission |

construction bois, Union régionale des Communes forestières
PACA)

Public visé : Tout salarié des Communes forestières intéressé par la thématique 'bois
construction'.

Pré requis : Aucun

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

Pour s'inscrire :

Contactez directement Isabelle Vergne : isabelle.vergne@communesforestieres.org

 Avant le 23 juin 2021

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas

En cas d'annulation, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone.

L'IFFC dispose de la reconnaissance organisme de formation par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.